

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurence Tremblay

<https://www.cadre21.org/membres/3851a7ce4d4b9d1cf5b91a75>

Date d'obtention : 2022-03-09 21:36:25



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important de discuter avec l'auteur du signalement, de la victime et également afin qu'ils se sentent soutenu dans l'intervention. 2. La grille d'évaluation permet de mieux comprendre les faits (la nature, les intentions et l'étendu). Il est important de voir s'il y a d'autres personnes au courant de l'incident. Il est important de rencontrer les jeunes seuls à seuls. S'il n'y a pas de soupçons à croire que ce serait un acte malveillant, l'intervenant rencontre le jeune instigateur afin d'obtenir sa version des faits. Si c'est un acte malveillant, il est important de contacter le service de police qui prendra en charge l'intervention. De plus, les policiers attirés à l'école seront souvent appelé à faire des rencontres de sensibilisation, ce qui se veut éducatif pour les jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que la grille d'évaluation permet vraiment de guider l'intervention et les prochaines étapes à effectuer. Elles sont pertinentes et permette de faire des interventions adéquates pour conserver l'intégrité physique et psychologique de la victime. Chaque situation est unique et peut aller dans différentes directions. Il est également important de retenir que lorsque les policiers sont impliqués dans la démarche, ils ne peuvent pas demander aux intervenants de refaire la grille avec une nouvelle personne potentiellement impliquée (l'école n'est pas mandataire du service de police). De plus, lorsqu'un parent contacte un intervenant pour une situation, il est mieux de référer le parent au service de police. Enfin, il est important de faire la grille d'évaluation SEXTO avec chaque personne ayant été identifié par la victime ou les témoins comme étant au courant de l'incident (ayant reçu ou vu les images).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate est lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant et que l'intervenant doit rencontrer l'instigateur pour le mettre au fait de l'intervention et de confisquer son appareil électronique. Ce n'est pas une intervention facile à effectuer. Je crois qu'il serait pertinent de faire ce type d'intervention avec plus d'un adulte en raison de sa nature délicate.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

